

## Assemblée générale de grève du 7 avril 2015

### **0.0 ouverture**

proposition d'ouverture de l'assemblée générale à 13h30

proposée par : Hadrien Daigneault-Roy

appuyée par : Eve Landry

adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée de tenir un huis-clos médiatique, de l'administration et des gardiens pour la tenue de l'assemblée générale.

proposée par : Hadrien Daigneault-Roy

appuyée par : Antonin Desmarais

adoptée à majorité

### **0.1 présidium**

Que Hubert Bélanger-Laurin soit à l'animation de la salle principale, Vanessa Clavelle au secrétariat, Andra Florea comme gardienne du senti et Mikael Or dans la salle deux, Denis Carlier dans la salle trois ainsi que Clovis Raymond Laruelle dans la salle quatre comme animateur secondaire dans les autres salles.

proposée par : Alex Dandurand

appuyée par : Lauryane Chevari

adoptée à majorité

### **0.2 lecture de l'ordre du jour**

Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

0.0 ouverture

0.1 présidium

0.2 lecture de l'ordre du jour

1.0 grève sociale

1.1 plénière

1.2 modalités

1.3 vote

2.0 levée

proposée par : Éloïse Rivard

appuyée par : Hadrien Daigneault-Roy

adoptée à l'unanimité

### **1.0 grève sociale**

#### **1.1 plénière**

Que l'on tienne une plénière de 45minutes sur la tenue de la grève en respectant l'alternance homme-femme, en limitant les tours de paroles à 3minutes et en terminant les tours de paroles à la fin de la plénière.

proposée par : Lauryane Chevari

appuyée par : Eve Landry

adoptée à l'unanimité

Début de la plénière à 13h47.

## 1.2 modalités

Considérant que le budget déposé le 26 mars par le ministre des Finances du Québec annonce une intensification des mesures d'austérité, notamment en éducation et en santé, en s'acharnant sur des secteurs déjà fragilisés;

Considérant que la réforme du système de santé du ministre Barrette, qui s'inscrit dans le programme d'austérité du gouvernement, annonce un recul historique quant au droit et à l'accessibilité à l'avortement;

Considérant que le budget déposé le 26 mars dernier annonce de nouvelles coupes en éducation, à la hauteur de 40 millions dans les cégeps, menaçant directement la survie du réseau, notamment en région;

Considérant l'urgence d'agir avant que les coupures annoncées soient mises en application;

Considérant que près de 55 000 étudiant-e-s sur dix campus, sont présentement en grève générale reconductible et que 130 000 étudiant-e-s étaient en grève le 2 avril;

Considérant que l'Association facultaire étudiante en sciences humaines de l'UQAM (AFESH-UQAM: 5000 membres) a donné le ton hier aux nombreux votes de reconductions en votant la Grève générale illimitée;

Considérant que les syndicats des professeur-e-s des cégeps de Sherbrooke, Joliette et St-Jérôme se sont dotés de mandats de grève illégaux le premier mai et que 28 autres syndicats de profs seront consultés à cet effet dans les prochaines semaines, dont celui du CVM qui votera demain;

Considérant que l'ASSÉ s'est positionné la fin de semaine du 4 et 5 avril POUR la poursuite de la grève jusqu'au premier mai, faisant fi des propositions de l'exécutif national ayant circulé dans les médias la semaine dernière et allant même jusqu'à le destituer;

Considérant que le momentum et l'engouement suscités par ces deux semaines de grève sont les plus forts depuis plusieurs années, qu'il faut en profiter dès maintenant et qu'ils sont une des causes de l'entrée en grève de plusieurs syndicats locaux;

Considérant que, si les syndicats du secteur de la santé se mobilisent, ce sera nécessairement ce printemps, puisqu'à l'automne, ils seront en campagne de maraudage et en restructuration, ce qui rend leur mobilisation inefficace de facto.

Considérant que la survie des groupes communautaires est menacée étant donné que le gouvernement a annoncé qu'il ne renouvellera pas les baux de plusieurs d'entre eux à partir du 31 mai et qu'il coupe allègrement dans leurs subventions, ce qui annonce une mobilisation plus que probable de leur part dès ce printemps;

Considérant que la grève étudiante actuelle crée un momentum facilitant l'entrée en grève de syndicats de travailleurs et travailleuses;

Considérant que la mobilisation et la grève présentement en cours ne sont que le début d'une lutte plus large et qu'elles n'empêchent en aucun cas de se joindre à des syndicats qui débrayeraient à l'automne;

Considérant la nécessité de bâtir un rapport de force et de répliquer face à une répression policière qui s'intensifie et se militarise en multipliant les violences

Considérant que les décisions et les déclarations du gouvernement rappellent tous les jours que la présente mobilisation, contre les mesures d'austérité et les hydrocarbures, conserve toute sa pertinence et toute son urgence;

Considérant que le projet de grève sociale du premier mai sera un point culminant de la mobilisation ce printemps, qu'il nous faut entretenir une lutte d'ici là et qu'il est essentiel que le plus de secteurs possible se joignent aux 22 000 personnes des cégeps ayant déjà un mandat de grève pour le premier mai

Considérant que l'autoritarisme particulièrement marqué des gouvernements actuels se doit d'être combattu et que la grève actuelle est la seule fenêtre de lutte crédible pour ce faire;  
Considérant que les expulsions politiques menées par l'administration de l'UQAM pourraient créer un grave précédent, qu'elles représentent une attaque à notre droit de grève et qu'il est nécessaire que la grève dépasse les murs de cette université pour lutter contre ces expulsions;  
Que l'AGECVM poursuive la grève en cours jusqu'à une assemblée générale de reconduction;  
Que l'AGECVM tienne une assemblée générale ayant pour sujet la reconduction de la grève le 15 avril à midi au gymnase du cégep et soit en grève d'ici l'instance en question.

Que l'AGECVM soit en grève le premier mai;

Que l'AGECVM affirme sa solidarité avec les expulsé-e-s politiques de l'UQAM

Que l'AGECVM appelle ses membres à participer massivement aux manifestations de soir, aux manifestations familiales et populaires du samedi à Montréal, à la manifestation de l'ASSÉ du 9 avril, à la manifestation action-climat du 11 avril à Québec, à la manifestation des cégeps du 13 avril et à la manifestation du 14 avril contre l'extractivisme;

Que les revendications de notre campagne de grève soient:

- L'abolition des mesures d'austérité, et ce, pour toujours;
- L'abrogation de la loi 10, l'abandon du projet de loi 20 et la fin du processus actuel menant à la privatisation des services publics;
- La modification du fonctionnement des institutions publiques afin qu'elles soient démocratiques et accessibles à tous et à toutes, dans une perspective d'autogestion.
- L'arrêt de l'ensemble des projets extractivistes, notamment ceux d'exploitation et de transport d'hydrocarbures;
- L'abolition de la loi 3 et le respect des employé-e-s de la fonction publique par une offre patronale respectant la dignité des travailleuses et travailleurs;
- L'abandon du projet de loi fédéral C-51
- La tenue d'un référendum populaire sur les mesures d'austérité

Que l'AGECVM réaffirme son désir de voir les modalités suivantes, dûment adoptées lors de l'assemblée générale du 5 mars, respectées:

## **1. Spécifiques à la Technique de Soins Infirmiers**

Attendu qu'il est stipulé dans le code de déontologie de l'OIIQ ( l'Ordre des Infirmières Infirmiers du Québec), qu'il est primordial d'assurer la sécurité des patient-e-s ainsi que la qualité des soins, que les 381 étudiant-e-s en formation régulière et 120 en formation continue doivent remplir minimalement 60% des heures de pratique personnelle pour assurer la réussite des stages et du même coup pouvoir réussir leur session;

Considérant que les étudiant-e-s en 6e session du programme ont une date limite fixe pour faire l'ESP ( Examen de Synthèse de Programme) qui est conditionnel à l'engagement comme CEPI (Candidat-e à l'Exercice de la Profession Infirmière) ainsi qu'à l'Examen Professionnel de l'OIIQ ( l'Ordre des Infirmières Infirmiers du Québec);

Considérant que le Cégep du Vieux-Montréal subit des mesures d'austérité majeures et qu'il serait souhaitable que l'administration évite des frais de location à l'externe;

Que l'AGECVM exige que l'administration permette aux étudiant-e-s en technique de soins infirmiers (180.A0) d'avoir accès au local 10.67 afin d'effectuer les heures de pratique préalables aux stages. Advenant le cas contraire, que l'administration s'engage à fournir un autre local conforme aux normes de la CSST;

Que l'AGECVM revendique l'espace nécessaire pour les cours magistraux question d'accorder aux étudiant-e-s du programme, les cours théoriques et pratiques préalables aux stages ainsi que des locaux permettant les examens de synthèses de programmes de 6e session aux dates prévues.

**2. Que les grévistes aient accès au CÉGEP durant la grève;**

3. Que la grève n'affecte pas la tenue des stages, donc que certains cours préalables aux stages soient maintenus;
4. Que les étudiant-e-s aient accès aux laboratoires pour du travail autonome et, qu'en ce sens, il y ait un-e responsable de la supervision du matériel par programme technique, à condition qu'elles ne soient pas des professeur-e-s;
5. Que la Gribouille reste ouverte;
6. Que tous les locaux du bloc sportif restent accessibles;
7. Que les équipes sportives puissent poursuivre leurs activités selon les horaires déjà prévus;
8. Que les étudiant-e-s inscrit-e-s aux activités culturelles puissent continuer leurs activités sans entraves et aient accès à un local de pratique;
9. Que les activités culturelles en lien avec des organismes communautaires soient maintenues.
10. Que l'administration nous donne accès aux gymnases ou tout autre espace jugé adéquat pour tenir nos assemblées générales en temps de grève si *lock-out* il y a.
11. Que l'AGECVM soutienne les optimondiens et les optimondiennes de la cohorte 23, s'assurant qu'aucun-e-s d'entre eux et elles ne se voient pénalisé-e-s dans leurs cours ou dans leur stage (débutant le 23 mai), s'il y a un éventuel horaire de reprise de cours conflictuel.

proposée par : Hadrien Daigneault-Roy  
appuyée par : Tania Veilleux Gomez

proposition d'amendement de remplacer "le 15 avril" par le "4 mai".  
proposée par : Annie Legault  
appuyée par: Julien Crete Nadeau

La question préalable est demandée sur l'amendement.  
la question préalable est adoptée au deux tiers

l'amendement est rejeté à majorité.

proposition d'amendement de rajouter "dans la mesure où il y a 30 000 étudiant-e-s en grève incluant ceux et celles du cégep du vieux montréal" à la fin du premier Que.  
proposée par : Laurence Verronneau  
appuyée par : Mathilde Letourneau  
l'amendement est rejeté à majorité

proposition d'amendement de rajouter à la fin des modalités "12. Que la classe d'AEC en technique d'éducation à l'enfance puisse continuer leur cours intensif préalable au stage."  
proposée par : Marie-Ève Prévost  
appuyée par : Karine Brosseau  
l'amendement est rejeté à majorité

proposition d'amendement de rajouter un point "abolition du règlement P6 à Montréal et 19.2 à Québec" dans les revendications de campagne.  
proposée par : Gabriel Caron  
appuyée par : Martin Giguère

la question préalable est demandée sur l'amendement  
la question préalable est adoptée au deux tiers

l'amendement est adopté à majorité

proposition d'amendement de rajouter dans les modalités "Que les étudiant-e-s du programme de génie électrique profil audiovisuel de troisième année ait accès au local 6.02 et à l'équipement audiovisuel nécessaire à la réalisation de leur épreuve de synthèse de festival de musique qui aura lieu le 30 mai prochain"

proposé par : Audrey Rochon

appuyé par : Catherine Soucy

l'amendement est adopté à majorité

proposition d'amendement de rajouter dans les revendications "Que l'on réintègre les étudiant-e-s renvoyé-e-s du cégep du vieux montréal en Janvier 2015 ainsi que les expulsé-e-s de l'UQAM"

proposée par : Alex Dandurand

appuyée par : Eve Landry

l'amendement est adopté à majorité

La question préalable est demandée sur la principale

la question préalable est adoptée au deux tiers

### **1.3 vote**

proposition tel qu'amendé:

Considérant que le budget déposé le 26 mars par le ministre des Finances du Québec annonce une intensification des mesures d'austérité, notamment en éducation et en santé, en s'acharnant sur des secteurs déjà fragilisés;

Considérant que la réforme du système de santé du ministre Barrette, qui s'inscrit dans le programme d'austérité du gouvernement, annonce un recul historique quant au droit et à l'accessibilité à l'avortement;

Considérant que le budget déposé le 26 mars dernier annonce de nouvelles coupes en éducation, à la hauteur de 40 millions dans les cégeps, menaçant directement la survie du réseau, notamment en région;

Considérant l'urgence d'agir avant que les coupures annoncées soient mises en application;

Considérant que près de 55 000 étudiant-e-s sur dix campus, sont présentement en grève générale reconductible et que 130 000 étudiant-e-s étaient en grève le 2 avril;

Considérant que l'Association facultaire étudiante en sciences humaines de l'UQAM (AFESH-UQAM: 5000 membres) a donné le ton hier aux nombreux votes de reconductions en votant la Grève générale illimitée;

Considérant que les syndicats des professeur-e-s des cégeps de Sherbrooke, Joliette et St-Jérôme se sont dotés de mandats de grève illégaux le premier mai et que 28 autres syndicats de profs seront consultés à cet effet dans les prochaines semaines, dont celui du CVM qui votera demain;

Considérant que l'ASSÉ s'est positionné la fin de semaine du 4 et 5 avril POUR la poursuite de la grève jusqu'au premier mai, faisant fi des propositions de l'exécutif national ayant circulé dans les médias la semaine dernière et allant même jusqu'à le destituer;

Considérant que le momentum et l'engouement suscités par ces deux semaines de grève sont les plus forts depuis plusieurs années, qu'il faut en profiter dès maintenant et qu'ils sont une des causes de l'entrée en grève de plusieurs syndicats locaux;

Considérant que, si les syndicats du secteur de la santé se mobilisent, ce sera nécessairement ce printemps, puisqu'à l'automne, ils seront en campagne de maraudage et en restructuration, ce qui rend leur mobilisation inefficace de facto.

Considérant que la survie des groupes communautaires est menacée étant donné que le gouvernement a annoncé qu'il ne renouvellera pas les baux de plusieurs d'entre eux à partir du 31 mai et qu'il coupe allègrement dans leurs subventions, ce qui annonce une mobilisation plus que probable de leur part dès ce printemps;

Considérant que la grève étudiante actuelle crée un momentum facilitant l'entrée en grève de syndicats de travailleurs et travailleuses;

Considérant que la mobilisation et la grève présentement en cours ne sont que le début d'une lutte plus large et qu'elles n'empêchent en aucun cas de se joindre à des syndicats qui débrayeraient à l'automne;

Considérant la nécessité de bâtir un rapport de force et de répliquer face à une répression policière qui s'intensifie et se militarise en multipliant les violences

Considérant que les décisions et les déclarations du gouvernement rappellent tous les jours que la présente mobilisation, contre les mesures d'austérité et les hydrocarbures, conserve toute sa pertinence et toute son urgence;

Considérant que le projet de grève sociale du premier mai sera un point culminant de la mobilisation ce printemps, qu'il nous faut entretenir une lutte d'ici là et qu'il est essentiel que le plus de secteurs possible se joignent aux 22 000 personnes des cégeps ayant déjà un mandat de grève pour le premier mai

Considérant que l'autoritarisme particulièrement marqué des gouvernements actuels se doit d'être combattu et que la grève actuelle est la seule fenêtre de lutte crédible pour ce faire;

Considérant que les expulsions politiques menées par l'administration de l'UQAM pourraient créer un grave précédent, qu'elles représentent une attaque à notre droit de grève et qu'il est nécessaire que la grève dépasse les murs de cette université pour lutter contre ces expulsions;

Que l'AGECVM poursuive la grève en cours jusqu'à une assemblée générale de reconduction;

Que l'AGECVM tienne une assemblée générale ayant pour sujet la reconduction de la grève le 15 avril à midi au gymnase du cégep et soit en grève d'ici l'instance en question.

Que l'AGECVM soit en grève le premier mai;

Que l'AGECVM affirme sa solidarité avec les expulsé-e-s politiques de l'UQAM

Que l'AGECVM appelle ses membres à participer massivement aux manifestations de soir, aux manifestations familiales et populaires du samedi à Montréal, à la manifestation de l'ASSÉ du 9 avril, à la manifestation action-climat du 11 avril à Québec, à la manifestation des cégeps du 13 avril et à la manifestation du 14 avril contre l'extractivisme;

Que les revendications de notre campagne de grève soient:

- L'abolition des mesures d'austérité, et ce, pour toujours;
- L'abrogation de la loi 10, l'abandon du projet de loi 20 et la fin du processus actuel menant à la privatisation des services publics;
- La modification du fonctionnement des institutions publiques afin qu'elles soient démocratiques et accessibles à tous et à toutes, dans une perspective d'autogestion.
- L'arrêt de l'ensemble des projets extractivistes, notamment ceux d'exploitation et de transport d'hydrocarbures;
- L'abolition de la loi 3 et le respect des employé-e-s de la fonction publique par une offre patronale respectant la dignité des travailleuses et travailleurs;
- L'abandon du projet de loi fédéral C-51
- La tenue d'un référendum populaire sur les mesures d'austérité
- l'abolition du règlement P6 à Montréal et 19.2 à Québec
- la réintégration des étudiant-e-s renvoyé-e-s du cégep du vieux Montréal en Janvier 2015 ainsi que les expulsé-e-s de l'UQAM

Modalités:

Que l'AGECVM réaffirme son désir de voir les modalités suivantes, dûment adoptées lors de l'assemblée générale du 5 mars, respectées:

1. Spécifiques à la Technique de Soins Infirmiers

Attendu qu'il est stipulé dans le code de déontologie de l'OIIQ ( l'Ordre des Infirmières Infirmiers du Québec), qu'il est primordial d'assurer la sécurité des patient-e-s ainsi que la qualité des soins, que les 381 étudiant-e-s en formation régulière et 120 en formation continue doivent remplir minimalement 60% des heures de pratique personnelle pour assurer la réussite des stages et du même coup pouvoir réussir leur session;

Considérant que les étudiant-e-s en 6e session du programme ont une date limite fixe pour faire l'ESP ( Examen de Synthèse de Programme) qui est conditionnel à l'engagement comme CEPI (Candidat-e à l'Exercice de la Profession Infirmière) ainsi qu'à l'Examen Professionnel de l'OIIQ ( l'Ordre des Infirmières Infirmiers du Québec);

Considérant que le Cégep du Vieux-Montréal subit des mesures d'austérité majeures et qu'il serait souhaitable que l'administration évite des frais de location à l'externe;

Que l'AGECVM exige que l'administration permette aux étudiant-e-s en technique de soins infirmiers (180.A0) d'avoir accès au local 10.67 afin d'effectuer les heures de pratique préalables aux stages. Advenant le cas contraire, que l'administration s'engage à fournir un autre local conforme aux normes de la CSST;

Que l'AGECVM revendique l'espace nécessaire pour les cours magistraux question d'accorder aux étudiant-e-s du programme, les cours théoriques et pratiques préalables aux stages ainsi que des locaux permettant les examens de synthèses de programmes de 6e session aux dates prévues.

2. Que les grévistes aient accès au CÉGEP durant la grève;

3. Que la grève n'affecte pas la tenue des stages, donc que certains cours préalables aux stages soient maintenus;

4. Que les étudiant-e-s aient accès aux laboratoires pour du travail autonome et, qu'en ce sens, il y ait un-e responsable de la supervision du matériel par programme technique, à condition qu'elles ne soient pas des professeur-e-s;

5. Que la Gribouille reste ouverte;

6. Que tous les locaux du bloc sportif restent accessibles;

7. Que les équipes sportives puissent poursuivre leurs activités selon les horaires déjà prévus;

8. Que les étudiant-e-s inscrit-e-s aux activités culturelles puissent continuer leurs activités sans entraves et aient accès à un local de pratique;

9. Que les activités culturelles en lien avec des organismes communautaires soient maintenues.

10. Que l'administration nous donne accès aux gymnases ou tout autre espace jugé adéquat pour tenir nos assemblées générales en temps de grève si *lock-out* il y a.

11. Que l'AGECVM soutienne les optimondiens et les optimondiennes de la cohorte 23, s'assurant qu'aucun-e-s d'entre eux et elles ne se voient pénalisé-e-s dans leurs cours ou dans leur stage (débutant le 23 mai), s'il y a un éventuel horaire de reprise de cours conflictuel.

12. Que les étudiant-e-s du programme de génie électrique profil audiovisuel de troisième année ait accès au local 6.02 et à l'équipement audiovisuel nécessaire à la réalisation de leur épreuve de synthèse de festival de musique qui aura lieu le 30 mai prochain

**POUR : 1006 (45,13%)**

**CONTRE : 1163 (52,17%)**

**ABSTENTION : 60 (2,70%)**

**pour 2229 votant-e-s (34,65% de nos membres**

**la proposition est rejeté à majorité.**

proposition privilégiée de recomptage

proposée par : Hadrien Daigneault-Roy  
appuyée par : Eve Landry

**POUR : 1104 (47,69%)**  
**CONTRE : 1171 (50,58%)**  
**ABSTENTION : 40 (1,73%)**  
**pour 2315 votant-e-s (35,99% de nos membres**  
*la proposition est rejeté à majorité.*

proposition privilégiée de recomptage de la salle 4

Demande de revoter sur le recomptage de la salle 4.

la proposition privilégiée de recomptage de la salle 4 est rejetée à majorité

proposition de recomptage de la proposition principale  
le présidium refuse la proposition  
Appel de la décision du présidium sur la question.  
l'assemblée générale se positionne en faveur de l'appel de la présidence

de retour sur la proposition de recomptage sur la principale  
la proposition est adoptée à majorité

**POUR : 1077 (50,14%)**  
**CONTRE : 1037 (48,28%)**  
**ABSTENTION : 34 (1,58%)**  
**pour 2148 votant-e-s (33,39% de nos membres**  
*la proposition est adoptée à majorité*

un recomptage est demandé

appel de la décision du praesidium d'accepter le 4e recomptage  
proposé par : Hadrien Daigneault-Roy  
appuyé par : Tania Veilleux Gomez  
l'appel de la décision du présidium est accepté.

## **2.0 levée**

proposition de levée l'assemblée générale à 19h06

proposée par : Alexandre Gagné Greffard  
appuyée par : Alexandre Turcot

la question préalable est demandée  
la question préalable adoptée au deux tiers

la levée est adoptée à majorité